



**Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM
(AFESH-UQAM)**

Affiliée à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

405 rue Ste-Catherine Est, local J-M770

Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : 514-987-3000 poste 2633

Courriel : afesh@uqam.ca

Assemblée générale régulière – 9 mai 2012

9h30, Café Campus (57 Prince-Arthur Est)

Procès-verbal (version préliminaire)

Ordre du jour proposé :

0. Ouverture
1. Procédures
2. État de la situation
3. Revendications
4. Plan d'action
5. Élections
6. Finances
7. Varia
8. Fermeture

0.Ouverture

L'ouverture de l'assemblée est proposée à 10h10

Proposé par Cloé Martel

Appuyé par Shanie Morasse

AU

1.Procédure

Que Mathieu Cousineau préside et Caroline Cartier secrète

AU

Ordre du jour proposé :

0. Ouverture
1. Procédures
2. État de la situation
3. Revendications
4. Plan d'action
5. Élections
6. Finances
7. Varia
8. Fermeture

Proposé par Camille Robert
Appuyé par Geneviève Domingue
AU

2. État de la situation

Qu'une présentation soit faite par le conseil exécutif et/ou un ou une délégué-e du comité de négociation de la CLASSE sur les négociations menées, « l'entente » et ses dispositions et la réception de la dite « entente » par les autres associations étudiantes locales.

Proposition de Camille Robert
Appuyé par Shanie Morasse
AU

Proposition privilégiée de tenir une période de questions-réponses de 15 min

Proposée par Samuel Plourde
Appuyée par Christian Michaud
AU

Début de la période de questions-réponses : 10h35

Proposition privilégiée de tenir une plénière de 30 minutes sur les tenants et aboutissants du processus de négociation

Proposée par Frank Lévesques-Nicol

Appuyée par Damien Wand
AU

Début de la plénière : 10h53

Proposition privilégiée de limiter les tours de parole à 3 minutes pour les premiers tours et à 2 minutes pour les deuxièmes tours de parole

Proposée par Frank Lévesques-Nicol
Appuyée par Christian Michaud
AU

Proposition privilégiée de donner un tour de parole à Mme Naji non-membre de l'AFESH

Proposée par Carol-Anne Vallée
Appuyée par (XX)
AU

Proposition privilégiée de terminer les tours de parole

Proposée par Christian Michaud
Appuyée par Carol-Anne Vallée
AU

Proposition privilégiée de donner un tour de parole à Benoit Rioux-Couillard non-membre de l'AFESH

Proposée par Damien Wand
Appuyée par Frank Lévesques-Nicol
AU

Que l'AFESH rejette et s'oppose à « l'entente » du 5 mai dernier.

Que l'AFESH considère qu'après un décret hors d'ordre le 5 avril, qui ne touchait pas du tout au cœur du problème, et une « offre globale » insultante le 27 avril, que « l'entente » du 5 mai est une arnaque.

Que l'AFESH reconnaisse et dénonce les conditions éprouvantes dans lesquelles se sont déroulées les négociations, qu'elle condamne la malhonnêteté manifeste des agents de l'État à l'égard des fausses promesses et des entourloupettes employées.

Que l'AFESH rappelle à l'ordre le comité de négociation de la CLASSE quant aux marges discrétionnaires que se sont arrogées certains individus lors du processus, notamment

eut égard au fait qu'il doit agir comme courroie de transmission des mandats.

Que l'AFESH s'oppose à la présence de l'ASSÉ ou de la CLASSE à tout Conseil provisoire ou permanent assimilable à une instance de concertation, de gouvernance, de partenariat ou de cogestion avec nos adversaires de l'État, des directions scolaires et du milieu des affaires.

Que l'AFESH s'oppose à la présence d'acteurs ou d'actrices du milieu des affaires, du secteur privé ou du patronat sur toute table de discussion ou lors d'États généraux.

Que l'AFESH dénonce fermement le fait de siéger à ces instances comme contrevenant au syndicalisme de combat ainsi qu'à notre opposition face à la gouvernance, à la privatisation de l'université et à l'arrimage de l'éducation aux besoins du marché.

Que l'AFESH rappelle qu'en plus d'être minoritaires à ces tables, les acteurs et actrices de la communauté académique (à l'exception des instances patronales auxquelles nous nous opposons) et les étudiantes et les étudiants n'auront aucun réel rapport de force lors des prises de décision à ces tables.

Que l'AFESH refuse que l'ASSÉ ou la CLASSE soient complices, et donc tenues responsables, de la gestion de coupures qu'impliquent ces conseils.

Que l'AFESH souligne les dangers inhérents au concertationnisme et la menace que cette approche ferait planer sur nos pratiques combatives.

Que l'AFESH rappelle que le combat actuel est une lutte de classes qui s'articule autour d'une critique du principe d'utilisateur-payeur, de la marchandisation de l'éducation et de l'économie du savoir et non d'une simple question de chiffres.

Proposée par Frank Lévesques-Nicol

Appuyée par Samuel Plourde

Amendement :

De remplacer « Que l'AFESH rappelle à l'ordre le comité de négociation de la CLASSE quant aux marges discrétionnaires que se sont arrogées certains individus lors du processus, notamment eut égard au fait qu'il doit agir comme courroie de transmission des mandats. »

Par « Que la CLASSE s'oppose pro-activement à siéger sur une table de négociations du gouvernement ou à toute forme de négociations avec le gouvernement. »

Proposé par Mathieu Jean

Appuyé par Virginie Robert

Proposition de sous-amendement :

De rajouter « Tant que celui-ci n'offrira pas au minimum un gel des frais de scolarité au niveau de 2012. »

Proposée par Camille Robert

Appuyée par Valérie McCutcheon

La question préalable est demandée

Proposée par Vincent Leblanc

Appuyée par Frank Lévesques-Nicol

Adoptée au 2/3

Sur le sous-amendement :

Rejeté à majorité

La question préalable est demandé

Proposé par François Racine

Appuyé par Valérie McCutcheon

Adoptée au 2/3

Sur l'amendement :

Rejeté à majorité

Proposition de scinder « Que l'AFESH rappelle à l'ordre le comité de négociation de la CLASSE quant aux marges discrétionnaires que se sont arrogées certains individus lors du processus, notamment eut égard au fait qu'il doit agir comme courroie de transmission des mandats. »

Proposée par Marie Josèphe Pigeon

Appuyée par Marine Hardy

Adopté à majorité

Proposition de scinder : «Que l'AFESH rejette et s'oppose à « l'entente » du 5 mai dernier.»

Proposée par Hubert Laurin

Appuyée par Valérie McCutcheon

Adoptée à majorité

- 1) Que l'AFESH rejette et s'oppose à « l'entente » du 5 mai dernier.

Adopté à majorité

Amendement :

Rajouter «Que l'AFESH appelle le comité de négociations et la CLASSE à ne pas signer d'entente de principe sauf si elle concerne un gel des frais de scolarité.»

Proposée par Carl Robichaud

Appuyée par Hubert Laurin

Adopté à majorité

Proposition privilégiée de scinder tous les « que ».

Proposée par Geneviève Domingue

Appuyée par Benjamin Gingras

Adoptée à majorité

Appel de la décision du présidium

Adopté à majorité

- 2) Que l'AFESH considère qu'après un décret hors d'ordre le 5 avril, qui ne touchait pas du tout au cœur du problème, et une « offre globale » insultante le 27 avril, que « l'entente » du 5 mai est une arnaque.

Adoptée à majorité

- 3) Que l'AFESH reconnaisse et dénonce les conditions éprouvantes dans lesquelles se sont déroulées les négociations, qu'elle condamne la malhonnêteté manifeste des agents de l'État à l'égard des fausses promesses et des entourloupettes employées.

Adoptée à majorité

Que l'AFESH s'oppose à ~~la présence de l'ASSÉ ou de la CLASSE~~ à tout Conseil provisoire ou permanent assimilable à une instance de concertation, de gouvernance, de partenariat ou de cogestion avec nos adversaires de l'État, des directions scolaires et du

milieu des affaires.

Amendement :

De biffer : «à la présence de l'ASSÉ ou de la CLASSE»

Proposée par Carl Robichaud

Appuyé par Damien Wand

Adopté à majorité

Sur la principale telle qu'amendée :

5)Que l'AFESH s'oppose à tout Conseil provisoire ou permanent assimilable à une instance de concertation, de gouvernance, de partenariat ou de cogestion avec nos adversaires de l'État, des directions scolaires et du milieu des affaires.

Amendement :

De biffer : «de cogestion avec nos adversaires de l'État, des directions scolaires et du milieu des affaires.»

Proposée par Romain Guedj

Appuyée par Gabrielle Bélanger Dumontier

La question préalable est demandée :

Proposée par Fannie Gauthier Labrie

Appuyée par Christian Michaud

Adopté au 2/3

Sur l'amendement :

Rejeté à majorité

Question préalable demandée :

Adopté au 2/3

Sur la principale :

Adoptée à majorité

Que l'AFESH s'oppose à la présence d'acteurs ou d'actrices du milieu des affaires, du secteur privé ou du patronat sur toute table de discussion ou lors d'États généraux.

Amendement :

Rajouter :

« Que l'AFESH s'oppose à la présence de représentantes des grandes centrales syndicales à une table des négociations.

~~« Que l'AFESH se positionne en faveur de la présence d'autres acteurs et actrices si le congrès le juge nécessaire. »~~

Proposée par François Marcil

Appuyée par Carl Robichaud

Sous-amendement :

De biffer : « Que l'AFESH se positionne en faveur de la présence d'autres acteurs et actrices si le congrès le juge nécessaire. »

Proposée par Hubert Laurin

Appuyée par Céline Hequet

Sur le sous-amendement :

Adopté à majorité

Sur l'amendement :

Adopté à majorité

Sur la principale telle qu'amendée :

6) Que l'AFESH s'oppose à la présence d'acteurs ou d'actrices du milieu des affaires, du secteur privé ou du patronat sur toute table de discussion ou lors d'États généraux.

7) Que l'AFESH s'oppose à la présence de représentantes des grandes centrales syndicales à une table des négociations.

La question préalable est demandée

Proposée par Josée Bissonnette

Appuyée par Pascal Rheault

Adoptée au 2/3

Sur la principale telle qu'amendée :

Adoptée à majorité

8) Que l'AFESH dénonce fermement le fait de siéger à ces instances comme contrevenant au syndicalisme de combat ainsi qu'à notre opposition face à la

gouvernance, à la privatisation de l'université et à l'arrimage de l'éducation aux besoins du marché.

Amendement :

Biffer : «le fait de siéger à»

Proposée par Gabrielle Bélanger-Dumontier

Appuyée par Roxane Noël

Proposition de mise en dépôt

Proposée par Hubert Laurin

Appuyée par Carl Robichaud

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée de passer au point plan d'action

Proposée par Christian Pépin

Appuyée par Estelle Grandbois Bernard

Question préalable demandée

Proposée par xx

Appuyée par Pascal Rheault

Adoptée au 2/3

Sur la principale :

Adoptée à majorité

4. Plan d'action

4.1 Proposition de tenir une plénière d'une durée de 15 minutes, avec des tours de parole limités à 2 minutes, sur la question suivante : Considérant les trois mois de grève écoulés, quelles sont les perspectives de lutte à venir, les gains potentiels ou les actions à entreprendre?

Proposée par Valérie McCutcheon

Appuyée par Anne-Marie Leblanc

Adoptée à majorité

Début de la plénière : 14h00

Proposition privilégiée de terminer les tours de parole

Proposée par Estelle Grandbois Bernard

Appuyée par Steve Dussault

Adoptée à majorité

4.2 Que l'AFESH organise une manifestation « pirate vs ninjas » dans un quartier résidentiel cosu de Montréal.

Qu'advenant une intervention des forces policières que les pirates et les ninjas fassent une alliance stratégique.

Proposée par Steve

Appuyée par Camille Robert

Adoptée à majorité

4.3 Que l'AFESH organise une assemblée extraordinaire d'annulation de session le 23 mai prochain

Proposée par François Rochefort

Appuyée par Virginie Robert

Amendement :

De biffer : «23 mai prochain» et de remplacer par « Dans la semaine du 21 mai prochain»

Proposée par Caroline Tanguay

Appuyée par Vincent Latour

Adoptée à majorité

Proposition telle qu'amendée :

4.3 Que l'AFESH organise une assemblée extraordinaire d'annulation de session dans la semaine du 21 mai.

Amendement :

De rajouter : «ayant pour thème les annulations de session dans les cégeps et dans les universités».

Proposée par Laurence

Appuyée par Marie Pages

Question préalable demandée :

Proposée par Christine Harvey
Appuyée par Édith Chouinard
Adopté au

Sur l'amendement :
Adopté à majorité

La principale telle qu'amendée :
Que l'AFESH organise une assemblée extraordinaire ayant pour thème les annulations de session dans les cégeps et dans les universités dans la semaine du 21 mai.

Question préalable demandée
Proposée par Fannie Gauthier
Appuyée par Camille Robert
Adopté e
Sur la principale : rejetée

4.4 Que l'AFESH appelle les étudiants et étudiantes à se fondre à la manifestation du FRAPPU du 27 mai et propose une autre date pour la manifestation nationale.

Proposée par Paule Tivierge
Appuyée par Stéphanie Benoît-Huneault
Adopté à majorité

4.5 Que l'AFESH organise une activité festive pour rendre hommage aux grévistes brutalisé-e-s, arrêté-e-s ou simplement qui se battent jour après jour dans la rue.

Proposée Beatriz Munoz
Appuyée par Marie-Claude Béland
Adopté à majorité

4.6 Que l'AFESH organise des activités de perturbations économiques, le matin, du lundi au vendredi.

Proposée Damien Wand
Appuyée par Valérie McCutcheon
Rejetée à majorité

4.7 Que la CLASSE réponde à la créativité de la ministre pour éviter la question des frais de scolarité en annonçant chaque matin du 11 au 15 mai une nouvelle mesure qui pourrait servir à améliorer la gestion universitaire ou à financer l'éducation tout en

contribuant à une redistribution plus équitable de la richesse et que chaque mesure soit puisée parmi les suivantes :

-Augmenter la taxe sur les revenus des entreprises de 3%

- Favoriser une meilleure répartition des pouvoirs au sein des institutions postsecondaire contre les abus de gestion et des dérives immobilières, la meilleure protection c'est une majorité de délégué-e-s des communautés interne au sein des instances décisionnelles.

-Imposer à 100% les gains en capitaux des particuliers et particulières et des entreprises (plutôt qu'à 50% actuellement)

-Revenir à une formule de financement «historique» pour cesser de soumettre le financement des universités à leur capacité à séduire «clientèles potentielles» et les entreprises.

-Abaisser le plafond des REER à 10 000.

-Augmenter le nombre de palier d'imposition à 10.

Proposée par Marie-pierre Béland

Appuyée par Steve Dussault

Adoptée à majorité

4.8 Que l'AFESH organise une journée thématique sur le thème de la mobilisation citoyenne.

Proposée par Magalie Legault

Appuyé par Agnès Sawadogo

La question préalable est demandée

Proposée par Antoine Dion

Appuyé par Steve Dussault

Adoptée au 2/3

Sur la principale :

Rejetée à majorité

Proposition de levée de l'assemblée accompagné d'une motion de félicitations au présidium.

Proposée par François Desrochers

Appuyée par Camille Robert

AU

L'assemblée est levée à 15h30